TPC



Lettre d'Information Ufologique, V.1, N.3, Mars 1990

RAPPORT D'OBSERVATION

par Jean Ferguson

C'était le 3 septembre 1989, voici comment Yohan Dagna raconte son expérience:

"Ma soeur et moi, nous revenions de chez des amis du Témiscouata. Nous approchions de la ville, car nous étions à peu près à 15 minutes du pont de Québec. Il était 20 heures, le soleil avait disparu depuis un bon moment. Le paysage était caché par les arbres qui bordent la route à cet endroit. Soudain, sur le côté gauche de la route 20 sur laquelle nous roulions, je m'aperçus que la lune qui montait était partiellement occultée par une forme noire, une forme très précise, ronde avec des contours très nets, qui cachait le haut du croissant de l'astre des nuits car la lune était dans son dernier quartier. Je me retourne vers ma soeur pour lui faire part de mon étrange observation. Elle constate effectivement le même phénomène.

Un peu avant 20 heures, je dois le préciser, j'avais aperçus cette forme qui m'avait intrigué à cause de son opacité d'un noir profond. Il y avait bien, à ce moment-là, quelques nuages dans le ciel mais aucun n'avait cette forme qu'on aurait dit avoir l'aspect d'un ballon de football géant ou plutôt un nuage obscur aux bords bien découpés. Pendant que nous roulions, les arbres bordant la route nous cachaient souvent la vue pendant quelques minutes puis quand ils étaient assez bas, nous pouvions distinguer à nouveau cette forme particulière qui avancait vers le sud. Elle avait l'air d'avancer en ligne droite, toujours à la même vitesse après avoir quitté la lune. Puis les arbres nous l'ont caché de nouveau et nous l'avons perdu de vue. A la dernière observation, il était 20:20 H. Nous avions roulé approximativement à 100 Km/h. C'est ma soeur qui conduisait."

EVENEMENT DU TRIMESTRE

COURRIER: Jean Ferguson continu de recueillir des récits que les gens lui confient au fil des années. Il écrit toujours, il a un livre en chantier et il maintient ses activités d'éditeur.

Claude Mac Duff nous a fait parvenir une lettre encourageante et un abonnement de soutien. Il lance un appel à tous afin de recueillir des renseignements pour un projet de livre qu'il a entrepris: "Il s'agit d'un ouvrage dans lequel je veux présenter les différents cas où des créateurs et des créatrices ont eu à subir diverses formes de censure ou de tentatives d'intimidation, en rapport avec la nature de leur oeuvre, de son message ou de son contenu. Ces formes de censure peuvent avoir été exercées pour des raisons religieuses, politiques, morales, sociales ou autres.". Claude demande aux personnes qui connaissent de telles situations de communiquer avec lui en écrivant au 11403, avenue Pigeon, Montréal-Nord, Qc, H1G 5V8.

Richard Bastien a déniché un rapport d'observation daté du 20 novembre 1990. En plus des lumières observées à basse altitude, un bruit "de moteur" a été entendu et un cercle d'herbe couchée a été constaté. Paul Davidson et Philippe Blaquière travaillent sur ce rapport d'observation à Saint-Jean-sur-le-Richelieu daté du 20 novembre 1989.

> Remarque de la rédaction: Chacun des amateurs d'ufologie et d'enquêtes fait librement sa petite affaire mais nous pouvons demander à chacun de prendre des précautions lorsque d'autres interviennent auprès d'un témoin. Nous ne pouvons que nous nuire les uns les autres si nous ne manifestons pas de politesse élémentaire. Un petit coup de fil à ceux qui sont déjà en contact avec le témoin ne peut pas faire de mal. Les autres enquêteurs intéressés à ce cas sont invités à communiquer avec les personnes ci-haut.

Jean-Pierre Plouffe nous a fait parvenir des découpures de presse. Il porte à votre attention le

UFO Newsclipping Service de Lucius Farish, Route 1, Box 220, Plummerville, Arkansas 72127, U.S.A. (60 $ US par année) et le Arcturus Book Service, P.O. Box 831383, Stone Mountain, Georgia, 30083-0023, U.S.A..

TELEVISION: Radio-Canada m'a contacté à la suggestion de Jean-Pierre. Il sagissait de participer à deux bulletins de nouvelles "Ce soir", d'Ottawa, les 14 et 15 novembre 1989. Ainsi, j'ai répondu de mon domicile aux questions du journaliste qui était dans la capitale fédérale tandis que des techniciens saisissaient les images au Lac Beauport. Les éditeurs ont conservé deux ou trois minutes des quinze qui ont été préenregistrées.

CINEMA: Le film COMMUNION a été à l'affiche quatre ou cinq semaines à Montréal. Cà ne semble pas être un gros succès. Huguette Roberge en a fait une critique dans La Presse du 25 novembre 1989. Elle accueille les faits supposés de la même manière que les déclarations mystiques de Shirley Maclaine. Ainsi, écrit-elle, les extraterrestres sont certainement les meilleurs amis dont un écrivain puisse rêver..! Pour elle ce film est de bonne qualité et on peut le classer dans la catégorie des films d'horreur.

PRESSE: Don Donderi a participé à un article signé par Paul Wells dans "The Gazette" du 12 novembre 1989. L'article était construit pour présenter le pour et le contre. Don est un des éditeurs du "JOurnal of UFO Study" produit par "The J. Allen Hynek Center for UFO Studies". Don obtient toujours le respect des représentants des médias.

Des titres accrocheurs ont mentionné depuis trois mois, l'U.R.S.S., le Cap Canaveral, la Belgique, l'Espagne, la Colombie Britannique, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et le Québec:

- "It's getting weird out there: More Quebecers than you think believe in UFOs", The Gazette, Montréal, 12 Novembre 1989,

- "Au-dessus de Québec, peut-être à la recherche... de Décomeuble!", Journal de Québec, Québec, 19 Janvier 1990,

- "Décomeuble est EXTRA... on vient de loin!", Journal de Québec, Québec, Décembre 1989,
- "Alerte aux ovnis à Québec", Le Soleil, Québec, 17 Janvier 1990,
- "L'alerte aux ovnis ne confond pas les sceptiques" Journal de Québec, Québec, 18 Janvier 1990,
- "Les mystérieuses apparitions demeurent inexpliquées", La Presse, Montréal, 18 Janvier 1990,
- Les ovnis à Québec, le mystère demeure entier", Le Journal de Montréal, Montréal, 18 Janvier 1990,
- "Strange sightings but no jets scrambled to check 'UFOs'", The Gazette, Montréal, Janvier 1990,
- "Des OVNIs à Mirabel et à Québec?", La Presse, Montréal, 17 Janvier 1990.

D'AUTRES RAPPORTS D'OBSERVATION D'OVNIS

Les titres de presse ci-haut ont attiré l'attention du public sur les événements de Québec. Nous devons ajouter, en plus de ces articles, les émissions radiophoniques populaires auxquelles le public a participé; certaines descriptions semblent intéressantes. Nous devons aussi tenir compte des efforts de François Bourbeau, en particulier de ce qu'il a déclaré lors de l'émission de Fusion le 29 janvier 1990.

Retenons globalement de tout cela que:

- Neuf objets ronds, des points lumineux, ont été rapportés par des observateurs le 16 janvier 1990,
- des policiers se sont parlés de ces rapports au moyen des radios des véhicules de patrouille de la police,
- il n'y a pas eu de détection avec les radars de l'aéroport de l'Ancienne Lorette,
- il y aurait eu détection à Mirabel,
- d'autres observateurs parlent de quinze lumières dans le ciel,

- des étudiants de l'Université Laval auraient lancé la rumeur voulant que les objets célestes soient des mouvements de rayon laser de leur invention,

- une autre rumeur voudrait qu'une station radiophonique de Québec est effectué un truc publicitaire,

- un porte-parole de la BFC de Bagotville, le capitaine Picard, a démenti que des avions militaires CF-18 ont été lancés.

En bref, il n'y a pas eu d'enquête poussée. Les vérifications de F. Bourbeau n'aboutissent pas à une grande garantie que quelque chose de très étrange a été observé. Les témoignages des auditeurs lors des émissions de radio semblent peu concluant, la cause de cela pourrait être à la difficulté qu'éprouvent les animateurs et les journalistes de poser des questions pertinentes; plusieurs échanges de conversations montraient des questions directives, des erreurs importantes d'interprétation et des conclusions hâtives. C'est à suivre.

Je n'ai recueilli moi-même directement qu'un seul témoignage, celui d'un jeune adolescent, mais je serais tenté par l'hypothèse de travail suivante: Je tiendrais compte du fait que le ciel était très nuageux ce jour-là et que la constellation d'Orion se situait dans la portion de ciel visée par les témoignages. Le nombre de points lumineux (9), leur disposition et le mouvement relatif des nuages auraient causé une méprise chez des observateurs non aguerris.

Veuillez remarquer que l'excitation des médias et du public étaient grande, cela n'aide pas à clarifier la situation. Par exemple, le Journal de Québec, dans l'enthousiasme de l'ETRANGE et de l'intérêt du public a aussi publié un article (19 janvier) sur un fantôme dans l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec..! Le Soleil, pour ne pas être en reste en a aussi fait un le lendemain sur le même sujet...!!

Le magazine Fusion mentionne un cigare volant miniature à St-Hilaire en plein jour le 25 novembre 1989 et des escadrilles de points lumineux durant l'été. F. Bourbeau révèle aussi qu'un objet possédant quatre côté aurait été vu le 5 août 1989 à Drummondville vers 22H, qu'une boule lumineuse bleue aurait été vue le 20 novembre en soirée à Sherbrooke qu'un cylindre bleu traversant le ciel le 24 novembre 1989 et qu'un objet incliné en forme de soucoupe a été rapporté le 24 avril 1989 à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, vers 22:30H.

LA REGRESSION HYPNOTIQUE ET LES RECITS D'ENLEVEMENTS

Que penser des récits d'enlèvements d'humains par des ufonautes? C'est la question que nous allons tenter de clarifier. Nous ne pouvons résumer les rapports d'observations et les récits mentionnés dans cet article, nous prions les lecteurs de nous en excuser, nous allons nous concentrer sur l'analyse de certains aspects méthodologiques des enquêtes.

De très nombreux nouveaux récits abondent actuellement par l'intermédiaire des publications d'auteurs américains tel Hopkins (1, 2), Druffel (3) et Strieber (4, 5). Des récits plus anciens montrent que le phénomène n'est pas nouveau, voir Fuller (6) et Fowler (7, 8) par exemples. Bien que la majorité des récits provient des Etats-Unis, il y en a aussi de l'Amérique du sud, d'Europe et même du Québec, Leduc (9) et Bourbeau (10).

Tous les récits mentionnés ci-haut ont une chose importante en commun, ils ont été obtenus en utilisant la régression hypnotique. Est-ce à dire que les victimes d'enlèvements n'avaient aucun souvenir conscient de leur enlèvement (dont on voudrait avoir la preuve)? Pas toujours et certainement pas complètement!

Par exemple dans le premier récit québécois connu, les humanoïdes "Michelin" d'une localité près de Drummondville en 1974, (Leduc, 11), l'histoire complète fut racontée en toute conscience et par interview lors de plusieurs rencontres; la régression hypnotique a été effectuée par la suite en 1976 (Leduc, 9). Dans le deuxième récit québécois connu, celui de Monsieur X, publié en 1984 (Bourbeau, 10), l'enlèvement fut connu essentiellement par régression hypnotique, le témoin n'avait alors consciemment que le souvenir d'un ovni observé à courte distance et d'un rêve d'enlèvement.

Quelle confiance peut-on accorder à ces récits? Ceux dont le souvenir conscient existe sans hypnose sont-ils plus fiables que les autres? Comment comparer ces deux méthodes? Certaines régressions hypnotiques sont-elles plus fiables que d'autres? Nous avons besoin de critères afin d'analyser les récits ainsi que la façon dont on les a obtenus.

Thomas E. Bullard (12) propose 5 critères afin de juger dans quelle mesure les hypnotiseurs et leur méthodes sont fiables.

L'hypnotiseur devrait:

1- Posséder les qualifications et titres professionnels officiels.
2- Etre dépourvu de convictions préalables sur le récit quant à son contenu et à son origine.
3- Admettre un souvenir libre des événements avant d'interroger plus spécifiquement les souvenirs.
4- Eviter les questions directives qui peuvent orienter les réponses vers des idées préconçues.
5- Ne pas accepter d'autres personnes dans la pièce, au minimum une seule pour des raisons légales, mais silencieuse.
6- Ne pas permettre le souvenir conscient des réponses avant la fin de l'ensemble des séances de régression hypnotique.

La méthode est illustrée dans le tableau suivant, tiré de son récent article, auquel nous avons ajouté les deux récits québécois et modifié l'ordre des hypnotiseurs.

Les hypnotiseurs et leur respect des critères

Hypnotiseurs	Récits	Respect des critères 1	2	3	4	5	6	
Benjamin Simon	Hill	+	+	+	+	+	+	
Donald Klein	Strieber	+	+	+	+	(+)	0	
Martin Reiser	Shaw	+	+	+	(+)	(+)	-	
Aphrodite Clamar	Kilburn, Rich	+	+	+	+	-	-	
Harold J. Edelstein	Andreasson	+	+	-	-	-	-	
Girard Franklin	Kilburn	+	+	-	-	-	-	
Fred Max	Andreasson, Luca	+	+	-	-	-	-	
UFO-Québec	Drummondville	-	+	+	-	-	-	*
Frères Gagnon	Monsieur X	-	+	(+)	-	-	-	*
Budd Hopkins	Davis	-	-	-	+	(-)	0	
William C. McCall	Shaw, Whitley	+	-	-	-	-	0	
R. Leo Sprinkle	Higdon, Larson	+	-	-	-	-	0	
James Harder	Roach, Whitley	-	-	-	-	-	-	
D. Scott Rogo	Briggs	-	-	0	-	-	0	

+ : respect des critères
(+) : à la frontière du respect des critères
- : non respect des critères
(-) : à la frontière du non respect des critères
0 : pas d'information suffisante

* : deux récits québécois

Voyons la manière dont les deux régressions hypnotiques québécoises ont été notées:

1- Les hypnotiseurs n'avaient pas de qualifications et titres officiels; celui d'UFO-Québec était un amateur, ainsi que les frères Gagnon qui, bien que de l'ordre des naturopathes, n'avaient aucune formation universitaire en psychologie (hypnothérapeutes).

2- Les hypnotiseurs ne semblaient pas avoir d'idées préconçues systématiques dans les deux expériences.

3- UFO-Québec possédait un récit complet avant les séances d'hypnose. Les frères Gagnon avaient un "rêve" préalable à la séance.

4- Il y a eu des questions orientées dans les deux cas; UFO-Québec (.. "Y avait-il d'autres lumières?" ..) entre autres et les frères Gagnon (.. "Vois-tu des personnages?" ..) entre autres.

5- Il y avait d'autres personnes dans la pièce dans les deux cas. De plus elles étaient actives; Leduc et Bourbeau ont posé des questions directes aux personnes hypnotisées. Ce furent des questions orientées dans les deux cas.

6- On n'a pas pris la précaution d'effacer le souvenir des réponses aux questions entre les séances dans l'expérience des frères Gagnon.

Doit-on rejeter ces expériences? Veuillez remarquer que seule l'expérience de Benjamin Simon, dans le cas des Hill, arrive à une note parfaite selon ces critères. A part la qualité des expériences de régression hypnotique, quels sont les autres considérants importants?

Le fait que le souvenir soit conscient avant l'hypnose est certainement un bon point en faveur de la crédibilité des récits. La présence d'un rêve préalable à l'hypnose a certainement une valeur mais moindre peut-être. Les indices supplémentaires divers comme des traces au sol et la présence d'observateurs indépendants du même événement doivent ausi entrer en ligne de compte.

Conclusion

La régression hypnotique n'est pas un jeu. Nous, ufologues amateurs, pouvont bien nous amuser à examiner les récits avec

cet outil mais cela frôle le charlatannisme! L'hypnose arrive à confirmer des récits dans des contextes d'enquêtes policières, l'unanimité est loin d'être faite et la jurisprudence est très prudente à cet effet s'il sagit de condamner une personne. L'hypnose sert à donner des soins psychologiques et psychiatriques mais dans l'un comme dans l'autre, le but n'est pas, en générale, d'établir la vérité sur des souvenirs inconscients.

Par ailleurs, les récits d'enlèvements connus exclusivement par hypnose, en majorité des RR4, ne devraient pas être considérés comme faisant partie du même phénomène que les observations de types DD, LN, RR1, RR2 et RR3. Leur nature psychologique les différencie complètement du reste.

01) Hopkins, Budd, "Intruders, the incredible visitations at Copley Woods", Ballantine Books, New York, U.S.A., 1987, 310 pages.

02) Hopkins, Budd, "Missing time", Ballantine Books, New York, U.S.A., 1981, 255 pages.

03) Druffel, Ann, Rogo, D, Scott, "The Tunjunga Canyon Contacts", New American Library, New York, U.S.A., 1989, 330 pages.

04) Strieber, Whitley, "Communion", Avon Books, New York, U.S.A. 1987, 306 pages.

05) Strieber, Whitley, "Transformation, the break trough", William Morrow, New York, U.S.A., 1988, 256 pages.

06) Fuller, John G., "The interrupted journey", A Berkley Medallion Book, New York, U.S.A., 1966, 350 pages.

07) Fowler, Raymond E., "The Andreasson Affair", Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, New Jersey, U.S.A., 1979, 239 pages.

08) Fowler, Raymond E., "The Andreasson Affair, Phase two", Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, New Jersey, U.S.A., 1982, 270 pages.

09) Leduc, Marc, "Un témoin sous hypnose", UFO-Québec, Volume 2, Numéro 8, Quatrième trimestre, 1976, Montréal, Québec, Canada, Page 17.

10) Bourbeau, François, "Contact 150", Louise Courteau éditrice, Montréal, Québec, Canada, 1984, 200 pages.

11) Leduc, Marc, "Un atterrissage et des humanoïdes à Drummondville", UFO-Québec, Volume 1, Numéro 1, Premier trimestre, 1975, Montréal, Québec, Canada, Page 10. 10.

12) Bullard, Thomas E., "Hypnosis and UFO Abductions: A Troubled Relationship, Journal of UFO Studies, New Series, Volume 1, 1989, Page 3 à 40, Voir page 13.

ABONNEMENT A LIUFO

L'abonnement est de 5$ couvrant les frais de production. Il faut faire un chèque ou un mandat A L'ORDRE DE: Marc Leduc.

ADRESSE: B. P. 955,
12 Chemin de la Butte,
Lac Beauport,
Québec, Canada,
G0A 2C0

Téléphone: 1 418 849 1446

PARUTION: LIUFO paraît quatre fois dans l'année, à tous les trois mois approximativement. Elle contient plus que quatre pages si des collaborateurs participent.